

Domaine	Design
Filière	Bachelor Design mode
Titre du module	Théorie mode 2
Type de module	Module d'orientation – Module obligatoire *
Code	42THM
Type de formation	Bachelor
Crédits ECTS	3 ECTS
Semestre	Semestre 2
Lieu	HEAD – Genève
Prérequis	Aucun
Langues principales	Français
Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage	Histoire culturelle de l'apparence : être capable d'appréhender la parure au sens large - vêtement, accessoire, bijou, hexis corporelle – comme élément d'un système culturel et social, économique, symbolique et esthétique spécifique en Occident. Intégrer les notions d'histoire culturelle de la parure dans le travail d'atelier, à partir des connaissances acquises en cours, Pouvoir développer un réflexion personnelle sur la pratique de designer.
Contenu et formes d'enseignement	Histoire culturelle de l'apparence : aperçu des thèmes abordés : terminologie et étymologie, techniques et parures, accessoire, genre, âges et rites de passage, hexis corporelle, marquage corporel, individu et société, voile. Cours ex cathedra accompagné d'images, de film, de textes, et ponctué de discussions. Analyses orales d'objets, d'images et de textes menées en groupe et synthétisées en classe avec participation active des étudiants.
Modalités d'évaluation et validation	Le travail fourni fait l'objet d'une évaluation continue et/ou finale par le ou les professeurs responsables du module et/ou de l'unité de cours. L'assiduité et la participation aux enseignements font partie des éléments évalués. La qualité de la réalisation des travaux rendus (correction orthographique et grammaticale pour les textes, clarté de la mise en page, structuration des présentations orales, qualité professionnelle des photographies, impression, maquettes, etc.) peut être un élément déterminant de l'évaluation. Les exigences particulières à ce module sont les suivantes : Histoire culturelle de l'apparence : travaux écrits thématiques avec une présentation orale d'un sujet en rapport avec le cours. Le module est acquis lorsque l'étudiant a obtenu la note moyenne minimum de 4 à l'unité de cours. Les crédits ECTS sont attribués ou refusés en bloc.
Modalités de remédiation et de répétition	Remédiation : remédiation possible en cas de résultat légèrement insuffisant (note 3,5). La remédiation consiste en un modeste travail complémentaire ou supplémentaire qui doit être accompli sous la direction de l'enseignant.e concerné.e dans un délai inscrit au calendrier académique. Répétition : si les crédits du module ne sont pas acquis, le module doit être répété dès que possible, en principe dès le semestre suivant. Pas de remédiation possible pour un module répété.
Enseignant·e·s	Fischer Elizabeth
Nom du/ de la responsable du module	Léa Peckre
Descriptif validé le	02.07.19
Par	Léa Peckre, responsable de la filière Design Mode de la HEAD - Genève

*Module dont l'échec après répétition peut entraîner l'exclusion définitive de la filière selon les articles 23, 24 et 25 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO, du 15 juillet 2014.